

# POSTULAT

**Auteur** AdG/LA, par Gaël Bourgeois, Emmanuel Amoos, Jérémie Pralong et Julien Déléze (suppl.)  
**Objet** Faciliter les droits populaires  
**Date** 19.12.2014  
**Numéro** 6.0035

---

Le site de l'Etat du Valais comporte une page qui devrait donner des informations relatives aux initiatives et référendums.

Au-delà du fait qu'elle n'est pas tenue à jour sur les initiatives et référendums en cours de récolte, il n'existe aucune information sur la procédure pour utiliser ces droits populaires, leurs coûts éventuels, vers qui se tourner ou un modèle de feuille de signatures utilisable (plutôt qu'un simple .pdf non modifiable).

## **Conclusion**

Le présent postulat demande que la Chancellerie prenne les mesures suivantes pour faciliter l'utilisation des droits populaires :

- Editer (en ligne) un petit guide sur la manière de lancer un référendum ou une initiative (vers qui se tourner, quels délais, comment procéder, ...)
- Fournir des documents modifiables pour les feuilles de signatures
- Tenir à jour les initiatives et référendums en cours
- Renvoyer vers les bases légales relatives à ces droits populaires.